

Délibération n°2023-49

Thème : BUDGET ET FINANCES 2

Objet : Compte administratif 2022 – budget principal et budgets annexes

L'an deux mille vingt-trois le quinze du mois de juin, le Conseil communautaire dûment convoqué par Monsieur le Président le 8 juin 2023 s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Forcalquier sous la présidence de Monsieur David GEHANT.

Membres en exercice : 27 Membres présents : 20 Pouvoirs : 2 Suffrages exprimés : 22

Étaient présents :

Gilbert BOYER ; Stéphane DERRIVES ; David GEHANT ; Sylvie SAMBAIN ; Michel DALMASSO ; Michel CHAPUIS ; Thomas CHERBAKOW ; Caroline MASPER ; Aurélie ANNEQUIN ; Sandrine LEBRE ; Odile CHENEVEZ ; Rémi DUTHOIT ; Danièle KLINGLER ; François PREVOST ; Christophe LOPEZ ; Didier DERUPTY ; Maryse BLANC ; Christian CHIAPELLA ; Patricia PAUL ; Marc DINI ; Philippe VUILQUE.

Étaient représentés :

M. Robert USSEGLIO donne procuration à Mme Maryse BLANC
M. Emmanuel LUTHRINGER donne procuration à M. David GEHANT

Absents excusés :

Robert USSEGLIO, Emmanuel LUTHRINGER, Karima COEURET, Camille FELLER, Céline MOSTEIRO, Nadine CURNIER

Conformément aux dispositions de l'article L. 2121-15 du code général des collectivités territoriales, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire choisi au sein de la présente Assemblée ; Madame Aurélie ANNEQUIN a été désignée à la majorité des suffrages pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

9 communes sont donc représentées.

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU le Débat d'Orientation Budgétaire du 17 février 2022 ;

VU la délibération du conseil communautaire n°2022-14 du 24 mars 2022 adoptant le budget principal et les budgets annexes pour l'exercice 2022 ;

Accusé de réception en préfecture
004-240400440-20230615-CA-IE-2022-DE
Date de réception préfecture : 26/06/2023

VU la délibération du conseil communautaire n°2023-48 du 15 juin 2023 adoptant le compte de gestion du comptable public pour le budget principal et les budgets annexes, ;

CONSIDERANT que le compte administratif 2022 du budget principal et des budgets annexes est conforme dans ses écritures au compte de gestion 2022 du comptable public ;

CONSIDERANT le compte administratif pour l'exercice 2022, lequel peut se résumer ainsi :

1. Au titre du budget principal

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL
RECETTES	676 909,93 €	6 801 924,59 €	7 478 834,52 €
DEPENSES	734 913,43 €	6 524 750,76 €	7 259 664,19 €
= Résultats propres 2022	- 58 003,50 €	277 173,83 €	219 170,33 €
+ Résultats reportés 2021	1 410 748,24 €	1 108 307,74 €	2 519 055,98 €
= Résultats constatés fin 2022	1 352 744,74 €	1 385 481,57 €	2 738 226,31 €
+ Solde restes à réaliser 2022	- 1 612 474,15 €		- 1 612 474,15 €
= Résultat de clôture 2022 (y compris RAR)	- 259 729,41 €	+ 1 385 481,57 €	+ 1 125 752,16 €

2. Au titre du budget SPANC

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL
RECETTES	481,97 €	11 790,00 €	12 271,97 €
DEPENSES	1 371,54 €	13 664,91 €	15 036,45 €
= Résultats propres à 2022	- 889,57 €	1 874,91 €	2 764,48 €
+ Résultats reportés 2021	22 632,99 €	4 713,97 €	27 346,96 €
= Résultats constatés fin 2022	21 743,42 €	2 839,06 €	24 582,48 €
+ Solde restes à réaliser 2022			- €
= Résultat de clôture 2022 (y compris RAR)	+ 21 743,42 €	+ 2 839,06 €	+ 24 582,48 €

3. Au titre du budget annexe Immobilier d'Entreprise

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL
RECETTES	560 621,35 €	316 507,11 €	877 128,46 €
DEPENSES	779 816,57 €	316 612,17 €	1 096 428,74 €
= Résultats propres à 2022	- 219 195,22 €	105,06 €	- 219 300,28 €
+ Résultats reportés 2021	250 081,05 €	69 180,68 €	319 261,73 €
= Résultats constatés fin 2022	30 885,83 €	69 075,62 €	99 961,45 €
+ Solde restes à réaliser 2022	220 404,49 €		220 404,49 €
= Résultat de clôture 2022 (y compris RAR)	+ 251 290,32 €	+ 69 075,62 €	+ 320 365,94 €

4. Au titre du budget annexe Station de Lure

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL
RECETTES	13 988,87 €	20 251,50 €	34 240,37 €
DEPENSES	5 443,05 €	21 433,45 €	26 876,50 €
= Résultats propres à 2022	8 545,82 €	1 181,95 €	7 363,87 €
+ Résultats reportés 2021	23 935,32 €	3 862,04 €	27 797,36 €
= Résultats constatés fin 2022	32 481,14 €	2 680,87 €	35 162,01 €
+ Solde restes à réaliser 2022			- €
= Résultat de clôture 2022 (y compris RAR)	+ 32 481,14 €	+ 2 680,87 €	+ 35 162,01 €

Ceci exposé,

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, DECIDE :

- D'approuver le compte administratif 2022 relatif au budget principal et aux budgets annexes ;
- D'autoriser Monsieur le Président ou en cas d'empêchement, un vice-président à effectuer toute démarche consécutive à cette décision et à signer, au nom et pour le compte de la commune, toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Monsieur David GEHANT quitte la salle où se déroule la Séance déclarative du conseil communautaire et ne prend pas part au vote, en référence à l'article L2131-11 du Code général des collectivités territoriales : « *Sont illégales les délibérations auxquelles ont pris part un ou plusieurs membres du conseil intéressés à l'affaire qui en fait l'objet, soit en leur nom personnel, soit comme mandataires* ».

Pour le budget principal

POUR : 20

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 3 (O. CHENEVEZ, R.
DUTHOIT, D. KLINGLER)

Le budget annexe Immobilier d'entreprise

POUR : 20

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 3 (O. CHENEVEZ, R.
DUTHOIT, D. KLINGLER)

Pour le budget annexe station de Lure

POUR : 20

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 3 (O. CHENEVEZ, R.
DUTHOIT, D. KLINGLER)

Pour le budget annexe SPANC

POUR : 20

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 3 (O. CHENEVEZ, R.
DUTHOIT, D. KLINGLER)

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ, les jours,
mois et an susdits,
POUR EXTRAIT CONFORME

Le Président,
David GEHANT



Acte affiché le : 22 JUIN 2023

V – ARRETES ET SIGNATURES**V****ARRETE ET SIGNATURES****A**

Nombre de membres en exercice : 27

Nombre de membres présents : 20

Nombre de suffrages exprimés : 22

VOTES :

Pour : 19

Contre : 0

Absentions : 3

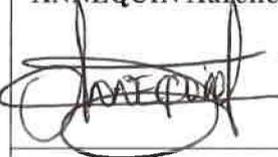
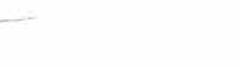
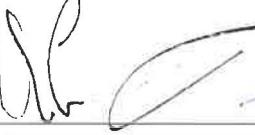
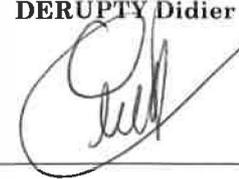
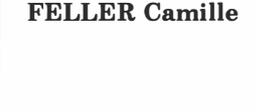
Date de convocation : 9 juin 2023

Présenté par David GEHANT, président, à la mairie de Forcalquier le 15 juin 2023

Délibéré par l'assemblée délibérante, réunie en session de conseil communautaire

A Forcalquier le, 15 juin 2023

Accusé de réception en préfecture
004-240400440-20230615-CA-IE-2022-DE
Date de réception préfecture : 26/06/2023

ANNEQUIN Aurélie 	BLANC Maryse 	BOYER Gilbert 	CHAPUIS Michel 	CHERBAKOW Thomas 
CHIAPELLA Christian 	COEURET Karima 	CURNIER Nadine 	CHENEVEZ Odile 	DALMASSO Michel 
DERRIVES Stéphane 	DERUPTY Didier 	DINI Marc 	DUTHOIT Rémi 	FELLER Camille 
GEHANT David 	KLINGLER Danielle 	LEBRE Sandrine 	LOPEZ Christophe 	LUTHRINGER Emmanuel 
MASPER Caroline 	MOSTEIRO Céline 	PAUL Patricia 	PREVOST François 	SAMBAIN Sylvie 
USSEGLIO Robert 	VUILQUE Philippe 			